



République française
Département de la Mayenne
Commune de LE HAM

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2022

Le Conseil municipal de la Commune de LE HAM a été légalement convoqué le 13 septembre 2022,

L'an deux mille vingt-deux, le 26 septembre, à 19h30, le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Madame Diane ROULAND, Maire.

Conseillers :

En exercice	Présents	Pouvoir(s)	Votants
10	8	0	8

Présent(s) : Diane ROULAND, Sébastien RAGOT, Alexandra FONTAINE, Frédéric BARRÉ, Frédéric ATTHAR, Frédérique MATIGNON, Patricia DOUILLET, Emmanuelle MORICE

Absent(s) excusé(s) : Christian GARNIER et Sophie DEROUET, pas de pouvoir.

Secrétaire de séance : Alexandra FONTAINE

2022-39 – Avenant au contrat de Travail d'Elodie THEBAULT

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération du 19/10/2021 créant l'emploi d'Adjoint d'animation dont les fonctions sont les suivantes gestion de la garderie, aide à la restauration scolaire et entretien des locaux communaux, et fixant le niveau de recrutement et la rémunération,

Considérant les besoins de services tels que le ménage nécessaire dans les locaux communaux de par la situation sanitaire et la reprise des locations de salles qui s'étaient brusquement arrêtées suite à la COVID-19

Le Conseil Municipal, après un tour de table,

DECIDE, D'augmenter le temps de travail de l'agent contractuelle en charge de l'entretien et de la gestion de la garderie à hauteur de 24h hebdomadaire à compter du 1^{er} octobre 2022.

AUTORISE Madame le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents afférents à ce dossier,

Les formalités de publicité ayant été effectuées ce jour,

LE HAM, le 26 septembre 2022

Le Maire,
Diane ROULAND

